

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le huit juillet à dix heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etai~~ent~~ent présents : M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Olivia BOULANGER, MM. Eric CORREIA, Henri LECLERE, Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mmes Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etai~~ent~~ent excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Mary-Line COINDAT à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à Mme Françoise OTT, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à Mme Françoise OTT, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, M. Ludovic PINGAUD à M. Henri LECLERE, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jacques VELGHE à M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick GUERIDE à Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Jean-Luc MARTIAL à M. Pierre AUGER

Etai~~ent~~ent excusés : MM. Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Mme Véronique VADIC, M. Dominique VALLIERE, Mme Célia BOIRON, MM. Patrick ROUGEOT

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 15

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul BRIGNOLI

BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT REGIE - DECISION MODIFICATIVE N°3 - 2022

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°3 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général	0.00 €
- Ajustement crédits au 6061/0706 pour nouveaux besoins au 611	-2 000.00 €
- Ajustement crédits au 6062/0706 pour nouveaux besoins au 611	-2 000.00 €
- Ajustement crédits au 61523/0706 pour nouveaux besoins au 611	-2 000.00 €
- Nouveaux besoins au 611	6 000.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.....	200.00 €
- Titre annulé sur exercice antérieur	200.00 €
Chapitre 022 – dépenses imprévues.....	- 200.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

Délibération n° 208/22 du 08/07/22

7. Finances locales - 7.1. Décisions budgétaires - 7.1.1. Finances

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

		SECTION D'EXPLOITATION				RECETTES			
		DEPENSES		SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES			
Chapitres		PP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	PP 2022	DM3	Proposition 2022	
002	Déficit antérieur	23 564,80 €		23 564,80 €	002	- €		- €	
011	Charges à caractère général	1 271 937,50 €		1 271 937,50 €	013	- €		- €	
012	Charges de personnel et assimilées	151 721,00 €		151 721,00 €	70	1 820 000,00 €		1 820 000,00 €	
014	Atténuations de produits	16 000,00 €		16 000,00 €	73	- €		- €	
022	Dépenses imputées	949,62 €	200,00 €	749,62 €	74	274 324,32 €		274 324,32 €	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €	75	- €		- €	
66	Charges financières	75 450,00 €		75 450,00 €	77	91 441,44 €		91 441,44 €	
67	Charges exceptionnelles	5 020,00 €	200,00 €	5 220,00 €	78	- €		- €	
68	Dotations aux provisions	- €		- €					
TOTAL OPERATIONS REELLES		1 545 642,92 €	- €	1 545 642,92 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	2 185 765,76 €	- €	2 185 765,76 €	
023	Virement à l'investissement	2 050,00 €		2 050,00 €					
	Transferts entre sections	785 000,00 €		785 000,00 €	042	146 927,16 €		146 927,16 €	
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		787 050,00 €		787 050,00 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	146 927,16 €		146 927,16 €	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		2 332 692,92 €		2 332 692,92 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	2 332 692,92 €		2 332 692,92 €	

Accusé de réception en préfecture
 03-20084425-20220708-208_22-BF
 Date de l'émission : 18/07/2022
 Date de réception en préfecture : 18/07/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

		SECTION D'INVESTISSEMENT				RECETTES			
		DEPENSES							
Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022		
001	Déficits antérieurs reportés		90 404,42 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €		
020	Dépenses imputées	- €	- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		22 340,89 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	48 857,79 €	48 857,79 €	16	Emprunts et dettes		408 280,00 €		
16	Emprunts et dettes	347 050,00 €	347 050,00 €	13	Subvention d'investissement		2 592 199,06 €		
20	Immobilisations incorporelles	618 775,00 €	618 775,00 €	27	Autres immobilisations financières		- €		
21	Immobilisations corporelles	150 876,09 €	150 876,09 €				- €		
23	Immobilisations en cours	2 406 979,49 €	2 406 979,49 €				- €		
TOTAL OPERATIONS REELLES			3 662 942,79 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			3 022 819,95 €		
040	Transferts entre sections		146 927,16 €	021	Virement du fonctionnement		2 050,00 €		
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			146 927,16 €	040	Transferts entre sections		785 000,00 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			3 809 869,95 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			787 050,00 €		
				TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			3 809 869,95 €		

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20220708-208_22-BF
 Date de télétransmission : 18/07/2022
 Date de réception préfecture : 18/07/2022

Délibération n°206/22 du 08/07/22

7. Finances locales - 7.1. Décisions budgétaires - 7.1.1. Finances

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 29 juin 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

 

Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

M. J. P. BRIGNOU

